|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG AGRI - Directorat International G - unité G1 «Questions mondiales, OMC et relations avec les ACP « |
| Numéro de poste Sysper: | 495854 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Agata GALINSKA, cheffe d’unité  4eme trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Au sein de la DG AGRI, l’unité G.1 est chargée de «Questions mondiales, OMC et relations avec les ACP». L’unité couvre un large éventail d’aspects internationaux de la politique agricole. Nous apportons notre contribution sur les aspects agricoles à la politique commerciale et de développement, dans les enceintes internationales telles que l’OCDE, la FAO, le G7 et le G20, ainsi que dans les relations avec les pays ACP. Nous contribuons également à la coopération avec l’Union africaine dans le domaine de la politique agricole. L’unité fournit également une analyse du commerce agroalimentaire, qui est utilisée pour les publications et contribue aux négociations commerciales.

L’unité représente également l’UE dans les travaux réguliers ainsi que dans les négociations au sein de l’Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Nous gérons les obligations de l’UE au titre de l’accord sur l’agriculture et veillons au respect des engagements pris dans le cadre de l’OMC. Dans le cadre des négociations agricoles menées dans le cadre de l’OMC, notre rôle est de promouvoir les intérêts de l’UE en préparant et en défendant les positions de l’UE. Nous contribuons également aux procédures de règlement des différends concernant les affaires agricoles au sein de l’OMC. L’unité représente également l’UE au sein de l’Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en ce qui concerne l’accord de Lisbonne concernant la protection des appellations d’origine.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Le candidat retenu participera à la préparation et à la contribution aux travaux de la DG AGRI avec la FAO, ainsi qu’à la coopération de l’UE dans le domaine de l’agriculture avec les pays africains et l’Union africaine. Ces tâches nécessiteront une coordination interne et une collecte de renseignements au sein de la DG AGRI et d’autres services de la Commission sur les politiques agricoles, de développement, commerciales et autres politiques connexes. Le candidat entretiendra également des contacts réguliers avec la FAO, les homologues concernés de l’Afrique et de l’Union africaine, ainsi qu’avec la délégation de l’UE à Rome (délégation de l’UE au Saint-Siège, à l’ordre souverain de Malte, aux organisations des Nations unies à Rome et à la République de Saint-Marin), et avec la délégation de l’UE auprès de l’Union africaine à Addis-Abeba, Éthiopie. Les tâches consisteront notamment à:

* assurer la liaison avec la DG AGRI, les autres services de la Commission, les institutions de l’UE et les autorités des États membres et les conseiller,
* analyse des évolutions politiques et techniques au niveau des Nations unies (FAO, CSA, etc.) présentant un intérêt pour les intérêts agricoles et commerciaux de l’UE en vue d’élaborer et de proposer des positions et des options stratégiques,
* maintenir de bonnes relations avec les correspondants de la FAO, aussi que avec la délégation de l’UE à Rome,
* contribution aux processus d’élaboration des politiques de la FAO ainsi qu’à la coopération avec l’Union africaine en étroite coordination, en particulier avec la DG INTPA,
* suivi et analyse de l’évolution de la situation dans les pays ACP et dans le cadre de la coopération de l’UE avec l’Union africaine,
* analyse des informations, préparation des positions et actions de sensibilisation dans les enceintes internationales compétentes,
* contribuer à la représentation de l’UE au sein de la FAO,
* contribuer à la représentation de la Commission au sein du Conseil dans les domaines concernés,
* contribution aux travaux en matière de politique agricole et internationale au sein de la DG AGRI et d’autres services.

Compte tenu du grand nombre de questions relevant de la responsabilité de l’unité et du caractère imprévisible de l’environnement international, le candidat retenu peut également être impliqué dans d’autres domaines de travail de l’unité.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Les candidats doivent avoir:

* une bonne compréhension du cadre institutionnel de l’UE,
* bonnes capacités de communication, de représentation, de relations interpersonnelles et de coordination,
* connaissance de la politique agricole commune (PAC),
* connaissance de la dimension extérieure de la PAC, des politiques commerciales et de développement,
* bonnes capacités rédactionnelles,
* bonnes capacités intellectuelles/de résolution de problèmes et de discernement,
* une capacité à travailler de manière autonome et en équipe.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)